

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 juin 2025

---

PROGRAMMATION NATIONALE ET SIMPLIFICATION NORMATIVE DANS LE SECTEUR  
ÉCONOMIQUE DE L'ÉNERGIE - (N° 1522)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 858

présenté par

Mme Pic, Mme Allemand, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Barusseau, Mme Battistel, M. Baumel, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, Mme Capdevielle, M. Christophe, M. Courbon, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Faure, M. Fégné, M. Garot, Mme Godard, M. Gokel, Mme Got, M. Emmanuel Grégoire, M. Guedj, M. Hablot, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Hollande, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, Mme Pantel, M. Pena, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, M. Proença, Mme Rossi, Mme Rouaux, M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, Mme Runel, Mme Récalde, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Simion, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vallaud, M. Vicot, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés

à l'amendement n° 563 de M. Armand

-----

**ARTICLE 5**

À l'alinéa 9, remplacer les mots :

« poursuivre l'expérimentation de »,

par les mots :

« développer la ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent sous-amendement des députés Socialistes et apparentés vise à faire coïncider cet amendement avec la réalité de la maturité des projets de production d'énergies renouvelables marines, notamment hydrolienne et les objectifs affichés dans le projet de PPE 3.

Le stade de l'expérimentation est désormais dépassé et sur l'hydrolien notamment nous sommes passés à la phase de démonstrateurs industriels voire, de tests sur de première installations de faibles capacités.

Il est désormais nécessaire de changer de braquet en passant au soutien au développement de ces énergies.

Les énergies cinétiques marines en particulier ont l'avantage d'être stables, relativement constantes et prévisibles, ce qui permet d'apporter outre l'énergie produite un élément de stabilité au réseau.